

Coup de pouce aux jeunes diplômés (session 2025)

Notice d'information à garder



- Vous venez d'être lauréat(e) du baccalauréat d'enseignement général ou professionnel, du brevet des métiers, du brevet d'études professionnelles, du certificat d'aptitude professionnelle ou du diplôme d'accès aux études universitaires de la session 2025 ;
- vous n'avez jamais bénéficié de ce soutien pour un autre diplôme ;
- vous n'êtes pas imposable ;
- et vous êtes domiciliés à Bois-Colombes...

**...alors vous pouvez bénéficier
d'un coup de pouce financier de 120 € !**

Faites votre demande avant le 17 octobre 2025

Constituez votre dossier avec les éléments suivants :

- la **lettre de demande** ci-jointe complétée ;
- la copie du **relevé de décision** (attestation de réussite aux épreuves) ou copie du relevé de notes ;
- la copie de votre **pièce d'identité** ou la copie du livret de famille (pages des parents et des enfants) ;
- un **justificatif de domicile** sur la commune de Bois-Colombes (quittance de loyer, facture EDF/GDF, facture de téléphone fixe...) de **moins de trois mois** ;
- la copie de votre déclaration de revenus 2024 ou l'attestation sur l'honneur de vos parents précisant que, en tant qu'enfant à charge, **vous n'avez perçu aucun revenu en 2024**.

L'ensemble de ces documents doit être déposé
à l'**accueil des mairies** (Hôtel de ville et mairies de quartier),
ou au **BIJ** (Bureau d'information jeunesse),
Espace Duflos, 79, rue Charles-Duflos 92270 BOIS-COLOMBES

avant le 17 octobre 2025

(en cas d'envoi postal au 15, rue Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes cedex, le cachet de la poste fera foi)

Au-delà de cette date, votre demande ne sera plus étudiée.

La décision d'octroi ou de rejet vous sera notifiée par courrier.

En cas d'accord, le COUP DE POUCE vous sera remis lors d'une réception à l'hôtel de ville courant novembre 2025. Vous recevrez une invitation quelques jours avant.

Coup de pouce aux jeunes diplômés

(session 2025)

Lettre de demande

Je, soussigné(e)
(Nom et prénom)

.....
suis lauréat(e) de la session 2025

- du baccalauréat d'enseignement général ou professionnel,
- du brevet des métiers,
- du brevet d'études professionnelles,
- du certificat d'aptitude professionnelle,
- du diplôme d'accès aux études universitaires,

et suis domicilié(e) à Bois-Colombes à l'adresse suivante :

J'accepte d'être contacté(e) par téléphone ou par email à l'adresse suivante :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Fait à Bois-Colombes, le

Signature

INFO HAUTS-DE SEINE-HABITAT (Réponse facultative)

Résidez-vous dans un logement de Hauts-de-Seine Habitat ?

Oui Non

Si oui, acceptez-vous que votre numéro de téléphone et votre adresse postale soient transmis à Hauts-de-Seine Habitat, afin qu'ils puissent vous recontacter dans le cadre de la valorisation de votre parcours scolaire en tant que jeune bachelier, pour un article à paraître dans le Journal des Locataires ?

Oui Non

Coup de pouce aux jeunes diplômés

(session 2025)

Attestation sur l'honneur du parent

Je, soussigné(e)
(Nom et prénom)

.....

Mère / Père de

et domicilié(e) à Bois-Colombes à l'adresse suivante :

.....

atteste sur l'honneur que mon enfant, fiscalement à ma charge, **n'a pas perçu de revenus imposables pour l'année 2024.**

Fait à Bois-Colombes, le

Signature